

Compte rendu de l'AG du 26 aout 2025

Nombre d'adhérents présents et représentés :25

Le président indique que cette Assemblée Générale clôture la première année d'exercice de l'association.

Le président donne lecture du ~~son~~ rapport moral.

Depuis l'Assemblée Générale de 2024, et après avoir obtenu un acompte de 25 000 € sur la subvention du Département, les actions suivantes ont eu lieu :

- Commande des travaux du puits, de préparation du terrain, et du creusement de la mare
- Commandes des arbres
- Préparation des panneaux support pour les informations sur les arbres (avec un QR-code) et les arbres parrainés

La plantation de la majorité des arbres s'est faite en décembre, dans des conditions difficiles, le terrain étant détrempé et boueux.

Des visites ont été organisées avec les enfants de l'école de Préfailles. Ils ont participé activement à la plantation des arbres de la micro-forêt en février 2025.

Un chemin de promenade a été aménagé au printemps 2025. Un réseau de tuyau longe ce cheminement, en partant du puits. Des repiquages ont été installés afin de permettre un arrosage des arbres pendant la période estivale (4 campagnes d'arrosages ont été nécessaires pendant l'été 2025)

Une vidéo de toutes ces étapes de création de la petite forêt pollinisatrice a été réalisée par Jérôme Lassourd. Elle est consultable sur notre site internet. Elle a été projetée en boucle lors de notre participation à l'éco-festival à Chaumes en Retz pour les 30 ans de l'association « Hirondelle » en mai 2025

L'inauguration officielle de cette petite forêt a eu lieu le 12 juin.

Ce rapport moral est soumis au vote. Voté à l'unanimité

Rapport financier de l'année 2024,

Il intègre l'intégralité de la subvention du Département, soit 50 000€, mais une partie des travaux, comme le chemin de promenade, n'a été réalisée qu'en 2025.

Charges		Produits		
50	Part sociale CM	15,00	74	Subventions 50 000,00
606	Fonctionnement	650,12	756	Cotisations 430,00
604	Investissement	33 288,47	758	Dons 2 850,00
66	Charges financières	-	76	Produits financiers 0,28
		33 953,59		
			120	Résultat 2024 19 326,69

De ce résultat 16 711,53 seront réalisés en investissement en 2025. Nous aurons alors utilisé la totalité de la subvention.

Ce rapport financier 2024 est soumis aux votes. Voté à l'unanimité

Un point est fait sur la situation financière au moment de l'assemblée. La trésorerie de l'association est 6 072,37€.

Montant de l'adhésion

Il est proposé qu'il reste à 10 €. Voté à l'unanimité.

Le comité

Il est composé actuellement de 8 personnes, pour un nombre maximum de 9 personnes. Il reste donc encore une place à pouvoir. Le Comité est renouvelable par tiers

Pour cette première année, les personnes suivantes sont renouvelables et acceptent de se représenter :

- Henri Joussellin
- Christian du Colombier

Ils sont élus à l'unanimité

Après un appel à candidature auprès des participants de l'assemblée, Francine Salles se propose d'intégrer le Comité de Direction de l'Assemblée. Elle est élue à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Charges		Produits	
606	Fonctionnement	378,53	74 Subventions -
604	Investissement	17 435,79	756 Cotisations 150,00
66	Charges financières		758 Dons 4 410,00 Et 100 € en nature
			76 Produits financiers
			789 Report 2024 19 326,69
		17 814,32	23 886,69
			Résultat provisoire 6 072,37
Investissement 2024 et 2025	50 724,26		
Total parrainages 2024 et 2025	7 200,00		
Nombre arbres parrainés	26		
Total Reserve (20% parrainage)	1 440,00		

Les investissements représentent 98% des charges.

La subvention de 50 000 € a donc couvert 98,6 % des investissements fait pour la création de cette petite forêt.

Un inventaire des arbres morts, a été fait, dans les plantations existantes. Plusieurs causes en sont à l'origine :

- 19 arbres appartiennent à des variétés qui n'ont pas pris
- 6 arbres n'ont pas repris car situés en zone non saturée d'eau à la plantation
- 13 arbres plantés en zone saturée d'eau (n'auraient pas dû être plantés à cette période de décembre où le terrain est détrempé et boueux)

Nous allons demander au pépiniériste de faire jouer la garantie pour les 25 premiers.

Les 13 derniers autres seront pris en charge par l'association.

Une demande sera faite au paysagiste de retirer les arbres morts et de préparer la replantation à l'automne en réalisant les trous pour réceptionner les nouveaux arbres.

La continuité du projet passera par la création d'une petite forêt résistante aux fortes chaleurs. Pour cela nous ferons une demande à la ville afin qu'elle nous mette à la disposition de nouveaux terrains qui jouxtent celui où se trouve la forêt pollinisatrice.

Il est proposé une première liste de feuillus, aux feuilles caduques, dont certains feront moins de 10 m à maturité, et d'autres plus de 10 m. L'association va donc se mettre à rechercher des sponsors et mécènes (particuliers et entreprises).

Cela représenterait environ 200 arbres, donc un budget de 50 000 €. Nous avons besoin de parrainer des arbres, ceux existants dans la petite forêt pollinisatrice et ceux à venir dans la petite forêt résistante aux fortes chaleurs

L'objectif est de pouvoir planter ces arbres à l'automne 2026.

L'exposition "**Cohabiter avec les arbres**" du CAUE 44 s'installera à Préfailles, dans la salle du conseil, du samedi 4 avril au dimanche 3 mai 2026 lors des vacances de printemps,

Les associations assureront des permanences et répondront aux questions des visiteurs. Des conférences et des débats, qui seront assurés par les bénévoles des associations, auront lieu autour du patrimoine arboré, et de la promotion de plantations futures

Henri Jousselin
Président

Christian du Colombier
Vice-Président